

Haiti-Environnement : de la « Perle des Antilles » à la désolation

Nancy Roc*
Journaliste indépendante

Le 19 septembre 2004, à la une des écrans du monde entier, des images apocalyptiques montrent Haïti noyé sous les eaux : le pays le plus pauvre du continent américain vient de subir le passage de Jeanne, l'une des pires tempêtes tropicales de son histoire. Des averses diluviennes ont déversé des torrents d'eau et de boue sur la ville des Gonaïves faisant près de 3.000 morts, la plupart par noyade. Dans certaines communes, les inondations ont atteint 3 mètres d'eau de hauteur. La ville est dévastée, sinistrée, totalement ensevelie sous les eaux. L'état d'urgence est déclaré par les autorités haïtiennes et la communauté internationale se mobilise pour secourir une population.

Quatre ans plus tard, la ville des Gonaïves est une nouvelle fois frappée par le passage successif des cyclones Hanna et Ike, le 2 et 7 septembre 2008. Si le nombre des morts est moins élevé, plus de 600, la ville se retrouve dans une situation encore plus grave qu'en 2004 : elle est entièrement inondée et la destruction totale des voies d'accès l'a isolée du reste du pays.

Si Gonaïves est le symbole d'une ville martyre, c'est l'ensemble d'Haïti qui, cette année, a été ravagé par le passage de quatre ouragans en un mois : Fay, Gustav, Hanna et Ike. Neuf départements géographiques sur dix ont été durement affectés et l'ONU estime que 800.000 personnes, soit environ 10% de la population haïtienne, ont un besoin urgent d'aide humanitaire. De son côté, l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) estime que la situation est catastrophique et l'entière récolte a été compromise. Le 10 septembre 2008, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires de l'ONU (OCHA) a appelé les donateurs à fournir à Haïti 107,7 millions de dollars destinés à assurer la survie des sinistrés au cours des six prochains mois.

Tristesse, désolation, traumatisme ne suffisent pas à décrire la situation qui en résulte. Tout est à reconstruire dans le pays le plus pauvre du continent américain et l'état d'urgence a été décrété sur tout le territoire. Le drame que vit Haïti aujourd'hui, renvoie le miroir tragique de la négation de l'État qui, dépassé par les événements, exhibe sa non-gouvernance, son agouvernance. Cette tragédie est en effet la rançon de deux siècles d'incurie administrative aggravée par des pratiques de déboisement remontant au XVII^{ème} siècle.

Aujourd'hui, Haïti - qui a été la plus riche colonie française dénommée la Perle des Antilles - est réduite à sa plus simple expression : 98% du territoire national est déboisé, accroissant la vulnérabilité d'une population appauvrie par des années de dictature et de violence. La vulnérabilité est une combinaison de plusieurs facteurs qui déterminent un système de vulnérabilité. Ainsi, pour mieux comprendre la catastrophe écologique qui frappe Haïti aujourd'hui, ce texte propose une analyse globale, holistique ou systémique, c'est-à-dire la prise en compte de facteurs multiples qui ont abouti à cette vulnérabilité qui risque de s'accroître avec les changements climatiques.

* Nancy Roc est une journaliste indépendante qui pratique son métier depuis 23 ans. Elle est l'auteur de 3 ouvrages sociopolitiques et des centaines d'articles publiés dans différents journaux et sites Internet. Elle prononce de nombreuses conférences à travers le monde et détient un Baccalauréat en Communication de l'Université d'Arizona et un Diplôme de Deuxième Cycle Universitaire en Études Relatives à l'Environnement (ERE) de l'Université du Québec à Montréal. Elle est Membre d'Honneur de la Fédération des Amis de la Nature, la FAN, en Haïti.

Genèse d'un drame écologique

Le déboisement systématique pratiqué en Haïti ne date pas d'hier. En 1492, à l'arrivée de Christophe Colomb, l'île était recouverte d'une végétation luxuriante à plus de 80%. De nombreux chercheurs s'accordent à dire que le déboisement a débuté à la fin du XVII^{ème} siècle par les colons français qui ont détruit des milliers d'hectares de forêt vierge pour y planter de la canne à sucre, du coton et du café. Ainsi, durant cette période, on assiste à une « destruction systématique » de l'environnement « puisque pour faire fonctionner les briqueteries, les chaufourneries et les tanneries, on utilisait du bois que l'on ne replantait pas ».¹

Toutefois, selon l'agroéconomiste et géographe Roger Michel, « la plus grave atteinte que fut portée à l'équilibre de l'écosystème a été observée sous l'occupation américaine de 1915 à 1934, par la politique de concentration des terres au mépris de leurs occupants qui devaient être expulsés ou transformés en simple salariat agricole. »² Avant l'occupation américaine, la couverture forestière représentait 60% de la superficie totale d'Haïti. Après l'occupation américaine, en 1945, la couverture forestière est réduite à 21%. Burns cité par Erlich (1985) a estimé que la couverture forestière a décliné jusqu'à 8 à 9% en 1954.³

Si Roger Michel affirme que le désastre écologique haïtien découle de cette période, il est aussi clair que la destruction des ressources humaines et naturelles, l'absence de mesures étatiques et d'une vision gouvernementale pour faire face au drame écologique haïtien, ont largement contribué à aboutir à la vulnérabilité à laquelle le pays est désormais soumis.

De fait, l'histoire d'Haïti, jalonnée de division et de violence, n'accorde aucune place à la préservation de son environnement naturel, voire sa réhabilitation. Pire, la dictature des Duvalier pendant 30 ans, va aggraver la situation. Tout d'abord, sous le régime sanglant de François Duvalier, alias papa Doc. Ce dernier, pour consolider et étendre son pouvoir, réquisitionne des milliers de paysans habitant dans les campagnes. Ils sont amenés par camions entiers à Port-au-Prince pour porter allégeance au dictateur lors de fastes cérémonies publiques. Toutefois, leur retour dans les provinces n'étant pas financé par le régime, les paysans s'installent à Port-au-Prince. On assiste alors à un déboisement des mornes autour de la capitale et les premiers bidonvilles apparaissent. Ce phénomène va s'accentuer sous le régime du fils du dictateur, Jean-Claude Duvalier. La paysannerie totalement délaissée par le pouvoir vit dans « le pays en dehors » comme l'a si bien décrit Gérard Barthélémy⁴ et ne rêve que de venir s'installer dans la capitale : l'exode rural massif commence.

De 1986 à 2008 : une vulnérabilité alarmante

Aujourd'hui, l'environnement haïtien est qualifié de catastrophe écologique et nous ne saurions à travers ce texte aborder tous les facteurs qui accentuent la vulnérabilité du peuple haïtien tant ils sont nombreux : déboisement, érosion des sols, pénurie d'eau, insalubrité urbaine, perte de la biodiversité, exploitation anarchique des carrières, dégradation de l'écosystème marin, urbanisation, bidonvilisation, pression démographique et pauvreté. Plus de cent ans de malheurs ont débouché sur une situation presque insolvable.

¹ Roger Michel, L'espace caféier en Haïti : déclin et espoir, pages 70 et 71, Éditions KARTHALA, 2005

² Roger Michel, Le drame écologique d'Haïti : genèse du désastre, Alterpresse, 6 février 2005

³ Carmel André Béliard et Jean Max Dimitri Norris, Dégradation de l'environnement en Haïti (Manifestations, Causes, Conséquences et Alternatives), Document Programme d'Éducation Écologique, page 4, 1996

⁴ Gérard Barthélémy, Le pays en dehors, essai sur l'univers rural haïtien, Éditions Henri Deschamps/CIDHICA, 2^{ème} édition, 1989

En 2008, il ne reste plus que 1,5% de couverture forestière⁵ et la frontière entre la République Dominicaine et Haïti montre de façon frappante la différence de gestion environnementale entre ces deux pays se partageant l'île de Quisqueya : les forêts dominicaines s'arrêtent brutalement pour céder la place à un sol nu du côté haïtien.

Le déboisement en Haïti s'est accéléré à grande vitesse pendant l'embargo décidé par l'ONU de 1991 à 1994. Pendant cette période, le kérosène et le pétrole figuraient parmi les produits touchés par le blocus économique et la population n'a eu d'autre recours que de poursuivre la coupe effrénée des arbres pour assurer ses besoins en éclairage et pour la cuisson. Depuis, sans aucune intervention de l'État haïtien pour trouver une alternative à ces combustibles, la déforestation se poursuit et risque de s'accroître face à la flambée du baril de pétrole sur le marché international. En effet, depuis quelques années, pour survivre, les paysans sont tentés d'abattre même des arbres fruitiers. La Convention internationale de Lutte contre la Désertification (CCD) signée par le Gouvernement de la République d'Haïti en 1994 et ratifiée par le Parlement en 1996 a pour objectif de lutter contre la désertification (dégradation des terres) et d'atténuer les effets de la sécheresse et/ou la désertification grâce à des mesures efficaces à tous les niveaux, appuyés par des arrangements internationaux de coopération et de partenariat, dans le cadre d'une approche intégrée, en vue de contribuer à l'instauration d'un développement durable dans les zones touchées. Toutefois, ces mesures ne sont restées qu'au stade de déclarations d'intentions et aucune mesure sérieuse n'a été prise pour lutter contre le déboisement et la désertification.

Aujourd'hui les entreprises dans les villes (restaurants, boulangeries, et distilleries...) abattent plus de 53 300 arbres par année pour faire fonctionner leurs usines. Près de 80 % de la population haïtienne n'a pas accès à l'électricité et plus de 90% de la population utilise le charbon de bois pour la cuisson quotidienne (Institut Haïtien de Statistiques 2007). L'État n'a pas fait de l'environnement une priorité. Pire ! Le Ministère de l'Environnement est un des ministères détenant le portefeuille le plus pauvre du gouvernement, soit 2,1% du budget total.⁶ Ainsi, malgré les nombreux cris d'alarme des environnementalistes depuis 1986, les chiffres sont de plus en plus préoccupants :

- entre 10 et 20 millions d'arbres sont coupés chaque année
- le taux de reforestation annuel est de 0,7 %
- le revenu moyen des paysans haïtiens est de 115 \$ par an
- le PIB annuel par tête d'habitant est de \$ 450 dollars
- Haïti est le seul pays du continent américain figurant sur la liste des Pays les Moins Avancés (PMA) et se classe au 146ème rang pour l'Indice de Développement Humain

D'autres indicateurs attestent du très faible niveau de développement humain comme l'espérance de vie à la naissance (53 ans), la mortalité infantile (80 pour mille), la mortalité maternelle (523 pour 100,000 naissances vivantes), le taux d'analphabétisme des adultes (50%), le taux consolidé de scolarisation primaire et secondaire (29%) avec une qualité de l'offre très faible, le taux de chômage au sein de la population active (environ 60%) et seulement 28% de la population utilise des équipements sanitaires appropriés. La population est actuellement estimée à environ 9 millions d'habitants dont 60% vit en milieu rural et certaines projections font état d'un dédoublement de sa taille, soit 16 millions en 2035. La vulnérabilité de la population est très élevée : 65% de la population vit sous le seuil de la pauvreté.⁷

⁵ 3ème Rapport National de la République d'Haïti sur la mise en œuvre de la convention sur la lutte contre la désertification, page 4, juin 2006

⁶ Budget de la République, Exercice 2007-2008

⁷ 3ème Rapport National de la République d'Haïti sur la mise en œuvre de la convention sur la lutte contre la désertification, page 3, juin 2006

Un patrimoine unique en péril

Le nom indien de l'île est Ayiti, qui signifie « terre des hautes montagnes ». Ces dernières s'étendent sur 80% du territoire national et constituent un cadre de vie et de culture, mais aussi un écosystème important dans la région des Caraïbes et dans le monde. Aujourd'hui ces montagnes sont en péril. Par exemple, les dommages causés par le déboisement démesuré dans le Parc Macaya sont estimés à plus de 19 millions de dollars américains chaque année, selon des chercheurs de l'Université de Floride.⁸ «La coupe effrénée des arbres du parc Macaya commence à avoir des incidences négatives sur des zones avoisinantes. Randel, un village limitrophe est aujourd'hui menacé d'une catastrophe semblable à celle qu'a connu Gonaïves en septembre 2004 ».⁹ De plus, depuis la démobilisation des gardes forestiers en 1990, l'État haïtien s'est totalement désengagé dans la protection du parc. L'exemple du Parc Macaya s'étend aux autres parcs et c'est tout le patrimoine national qui est aujourd'hui en danger.

Quant aux montagnes plus proches des centres urbains, la majorité ont été détruites par l'exploitation anarchique des carrières de sable. Dans les hauteurs de Port-au-Prince, «plus d'une quinzaine de carrières de sable sont en cours d'exploitation démesurée, et ce au mépris de l'environnement, au détriment du tracé de la route et du paysage naturel».¹⁰ Quant au Morne l'Hôpital et au Morne Garnier, derniers remparts protecteurs naturels de la ville de Port-au-Prince, ils ont été presque entièrement bidonvillisés et les constructions anarchiques pourraient entraîner une catastrophe humaine et naturelle d'envergure dans la capitale. En dépit de provisions légales, l'État haïtien a toujours été absent, laissant le champ libre aux spoliateurs de toutes sortes. Le Ministère du Plan et de la Coopération Externe (MPCE) a la responsabilité de l'aménagement du territoire. Des mesures ont été prises récemment, par l'État haïtien, en vue de fermer ces sites mais ces mesures n'ont pas encore été appliquées.

Des impacts aggravants

La dégradation de l'environnement et l'absence de l'autorité de l'État en la matière a de multiples impacts aggravant sur la vie de la population haïtienne. Nous ne pourrions tous les énumérer dans ce texte tant ils sont nombreux. Toutefois, nous pouvons citer les plus importants:

- L'année dernière, pour la première fois, les responsables de la Police Nationale d'Haïti (PNH) ont reconnu que l'urbanisation anarchique et la bidonvilisation, en constante évolution dans le pays, constituerait un obstacle majeur à la lutte contre les criminalités, notamment celle contre le kidnapping. En effet, selon Frantz Thermilus, responsable de la Direction centrale de la police judiciaire (Dcpj), « la plupart des personnes enlevées sont séquestrées dans des zones difficiles », telles que les bidonvilles.¹¹ Le phénomène du kidnapping constitue l'un des défis majeurs pour la PNH et la MINUSTAH. Si ces forces de l'ordre et de stabilisation ont démantelé les principaux gangs qui contrôlaient les grands bidonvilles de Cité-Soleil, de Bel Air et de Martissant; « les enlèvements, accompagnés de viols, de tortures et d'assassinats d'enfants se sont multipliés depuis le début de l'année, entretenant un climat de peur qui fait fuir les jeunes diplômés et éloigne les investisseurs ». ¹² La non gestion par l'État de la question spatiale et environnementale a donc des conséquences directes dans les domaines de l'insécurité et des investissements en Haïti;

⁸ Jean Pharès Jérôme, Le parc Macaya, un trésor en péril, Le Nouvelliste, 25 juillet 2008

⁹ Ibid.

¹⁰ Jésusla Prophète, Kenscoff : une verdure en voie de disparition, Panos Institute Caribbean, 23 janvier 2007

¹¹ Alterpresse, L'urbanisation et la bidonvilisation font obstacle au travail de la police, 27 novembre 2007

¹² Jean-Michel Caroît, L'insécurité à Haïti entrave l'essor économique de l'île, Le Monde, 1er juillet 2008

- la dégradation de l'environnement physique et social des villes a entraîné l'insalubrité, la carence de logements, proliférations de bidonvilles, de cités-dortoirs, de villages sans normes d'urbanisme. D'autre part, des zones résidentielles tendent à se convertir en espaces commerciaux. À ceci s'ajoute d'autres éléments très étroitement liés : problèmes de drainage des eaux, de l'érosion, du ramassage et de l'élimination des ordures ménagères et des eaux usées. Ces problèmes ont aussi de graves incidences sur la santé de la population. La réapparition de la chique¹³ ces derniers jours en est un exemple préoccupant.¹⁴ Cette maladie qui avait disparue depuis longtemps en Haïti a refait surface à cause de l'absence d'hygiène généralisée à travers le territoire. En ce qui a trait aux grandes villes telles que Cap-Haïtien, Cayes, Gonaïves, Saint-Marc, Jacmel (...), elles ont perdu de leur importance économique administrative d'antan (...) et ne sont plus que de véritables cités endormies dues à la faiblesse de leurs activités. Enfin, des zones à fortes potentialités agricoles sont restées enclavées alors que la production agricole ne suffit pas à nourrir la population. Au début du mois d'avril, Haïti a fait face à des violentes manifestations dues à une crise alimentaire qui a entraîné la chute du gouvernement du Premier ministre Jacques Édouard Alexis. La dégradation et l'absence de gestion environnementale ont donc constitué une instabilité politique qui perdure depuis quatre mois dans l'attente de la formation d'un nouveau gouvernement;
- l'érosion des sols et le déboisement ont déjà créé de nombreux réfugiés environnementaux parmi la population haïtienne. En 2007, les pluies diluviennes d'octobre ont affecté la vie de 700.000 enfants et de 1.4 million d'Haïtiens selon Véronique Tavau, porte parole de l'UNICEF à Genève. 45 morts ont été enregistrés et 7000 familles sinistrées. Quelque jours après, Noël frappait l'île de Kiskeya faisant plus de 62 morts, 16 blessés, 105 disparus, 10 226 familles sinistrées, 18712 personnes placées dans des centres d'hébergement et 1853 maisonnettes ont été détruites et 8735 endommagées.¹⁶ L'éco-catastrophisme haïtien risque de s'aggraver davantage encore dans le futur avec les changements climatiques. Là encore, cette menace risque de générer une déstabilisation nationale mais aussi régionale avec la migration massive des Haïtiens vers d'autres pays tels que la République Dominicaine, la Guyane française, les Bahamas et les États-Unis;
- l'aire métropolitaine de Port-au-Prince est passée de 120.000 personnes en 1950 à plus de deux millions aujourd'hui. Cette pression démographique- aggravée par un taux de natalité élevé et non accompagné d'une politique nationale du contrôle de natalité- a des conséquences directes sur l'environnement en général et le déboisement en particulier. « Cette situation, qui est en grande partie le résultat de plusieurs décennies de centralisation, transforme le caractère de la pauvreté en Haïti en une réalité majoritairement urbaine. L'urbanisation en Haïti est le résultat d'un éclatement socioéconomique présentant un dénominateur commun pour toutes les villes, celui d'une société qui a (profondément) éclaté vers les années soixante (1960) et qui va générer une structure urbaine bien précise, avec une influence significative sur la typologie de l'habitat ». ¹⁷ Ainsi, l'absence d'une gestion environnementale a des incidences directes sur les indices économiques et démographiques.

¹³ La chique, de son nom scientifique « *Tunga penetrans* » est un petit insecte qui virevolte à quelques centimètres des sols sablonneux ou poussiéreux des régions tropicales inondées ou humides. La douleur provoquée par la présence de la chique gêne la marche et peut la rendre impossible en cas de lésions multiples. Des complications peuvent aussi survenir, telles que la septicémie, la gangrène ou le tétanos.

¹⁴ Radio Kiskeya, Dangereuse réapparition de la chique dans diverses régions du pays, le 6 août 2008

¹⁵ Jean Mercier Prophète, La problématique de l'aménagement du territoire en Haïti, Colloque de Trois-Rivières /Québec, Août 2002

¹⁶ Nancy Roc, Les réfugiés environnementaux : une menace réelle en Haïti, Alterpresse, 14 novembre 2007

¹⁷ Vario Sérant, L'espace haïtien face au péril de l'environnement et aux Incertitudes économiques et démographiques, Alterpresse, le 31 juillet 2007

Conclusion

Le nouveau gouvernement Préval/Pierre-Louis fait face à une situation environnementale presque insolvable. En effet, plus de 80% du budget de l'État dépend de la communauté internationale et le peu d'infrastructures qui existaient en Haïti a disparu dans la furie des eaux des quatre ouragans qui ont frappé l'île au début du mois.

Aujourd'hui, il est essentiel que l'État haïtien fasse de la réhabilitation et de la protection de l'environnement une priorité nationale. Si le 14 septembre écoulé le président René Préval a invité ses compatriotes à prendre conscience de l'état de dégradation de l'environnement du pays, cette prise de conscience collective doit aussi surgir d'une réelle volonté politique de changement pour rendre cette réflexion possible. En effet, la résolution des problèmes environnementaux en Haïti passe nécessairement par l'éradication de la pauvreté, une maîtrise de la dynamique démographique et la réduction des inégalités.

La matérialisation de tels objectifs exige la mise en œuvre d'une politique de développement qui tienne compte de l'interconnexion des problèmes. L'explosion démographique qui aggrave la vulnérabilité du pays, doit être aussi au centre des politiques nationales. Pour ce faire, le gouvernement devra oser prendre des mesures drastiques, voire impopulaires, notamment dans la lutte contre la construction anarchique des bidonvilles et contre la mafia qui a la main mise sur les carrières de sable et la coupe des pins dans les parcs nationaux. La lutte pour la réhabilitation de l'environnement haïtien devra donc aussi et surtout passer par la lutte contre la corruption.

Une nouvelle stratégie environnementale doit prendre en compte la gestion des ressources naturelles et de l'espace mais elle doit également pouvoir s'illustrer à travers des mesures d'accompagnement en matière d'énergie afin que la population ne soit pas réduite à utiliser le charbon de bois.

Pour adresser la problématique environnementale, les autorités haïtiennes de concert avec la communauté internationale doivent lutter concrètement contre le déboisement, la pollution et la sédimentation du littoral ; protéger les forêts naturelles, les plans d'eau, gérer les déchets solides et industriels et l'érosion de la diversité biologique. En effet, si les grandes agences de développement ont consacré des fonds considérables à la restauration de la démocratie, d'un État de droit et à la bonne gouvernance, il est clair que sans une vraie politique environnementale, il ne peut y avoir de développement durable.

L'éducation environnementale à travers les moyens de communication de masse s'avère urgente pour bousculer et modifier les mentalités, attitudes et comportements et convaincre tous les haïtiens qu'aujourd'hui ils n'ont plus qu'un choix : protéger leur environnement ou périr. Dans la même veine, le gouvernement actuel et ceux qui suivront, doivent aussi comprendre que la catastrophe écologique du pays les accule à un seul choix : agir ou périr.

Le Plan d'action de l'environnement (PAE), décret sur l'environnement, les ateliers sur la biodiversité, les documents d'orientation face aux changements climatiques, et j'en passe : autant d'initiatives qui ont été prises par les instances gouvernementales ces dernières années et qui sont demeurées lettres mortes, ou presque; or, le salut de l'environnement haïtien, doit passer par l'action.

Montréal le 17 septembre 2008.

FRIDE's Comments provide a brief and concise analysis of current topics in international affairs in the fields of peace and security, democratisation, human rights, and humanitarian action and development. Further information about FRIDE, as well as its publications can be found at www.fride.org

The views expressed by the authors of the documents published on this website do not necessarily reflect the opinion of FRIDE.
If you have any comments on the articles or any other suggestions, please email us at comments@fride.org

Fundación para las Relaciones Internacionales y el Diálogo Exterior
C/ Goya, 5-7 pasaje 2ª - 28001 Madrid - Telf: 91 244 47 40 - Fax: 91 244 47 41 - E-mail : fride@fride.org
www.fride.org